

Militaro-humanitaire, Une confusion mortelle

Fabrice Weissman

2004

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Militaro-humanitaire, Une confusion mortelle

Fabrice Weissman

Neuf jours après le meurtre de cinq membres de Médecins Sans Frontières en Afghanistan le 2 juin 2004, un porte-parole des Talibans justifiait leur assassinat en ces termes : des « organisations comme Médecins Sans Frontières travaillent dans l'intérêt des Américains, elles sont des cibles pour nous ». Aussi odieux que soit le crime qu'elle cherche à légitimer, cette accusation n'est pas surprenante étant donné le flou qui caractérise aujourd'hui l'emblème humanitaire.

Obtenir des belligérants le droit d'accéder au champ de bataille afin d'assister en toute impartialité les non-combattants est une entreprise difficile et périlleuse. Les armées en campagne tolèrent mal la proximité d'acteurs étrangers, toujours suspects de servir les intérêts de l'ennemi. Dans ces conditions, la sécurité et la marge de manœuvre des secouristes internationaux sont étroitement liées à la crédibilité de l'emblème humanitaire sous lequel ils se placent et qui signifie : « nous avons renoncé à prendre parti pour quiconque dans cette guerre. Notre seul but est de venir en aide à ceux qui en sont victimes. » En définitive, l'unique protection dont disposent les acteurs humanitaires est la clarté de leur image qui doit refléter leur position de tiers au conflit et la transparence de leurs intentions. Or cette image a été fortement malmenée en Afghanistan, tant par les forces de la Coalition que par la plupart des acteurs de l'aide qui ont ainsi entretenu une confusion mortelle entre organisations humanitaires et institutions politico-militaires.

Premier élément de confusion, le camouflage des opérations de guerre psychologique ou de renseignement en action humanitaire : largage de rations « humanitaires » à l'occasion des premières frappes aériennes en octobre 2001, déploiement de forces spéciales en civil affirmant être en « mission humanitaire », menace de suspension de l'aide humanitaire aux populations du sud de l'Afghanistan si elles refusent de fournir des renseignements sur les Talibans et Al-Qaïda, etc. Gagner le cœur des populations civiles et les encourager à coopérer avec les forces militaires font partie des techniques militaires classiques et légales au regard des Conventions de Genève. En revanche, les présenter comme une opération humanitaire alors qu'elles relèvent d'une tactique de combat constitue une violation d'emblème caractérisée, au même titre, par exemple, que l'usage d'un véhicule de la Croix Rouge pour transporter clandestinement des armes aux côtés d'un malade.

Une fois les Talibans défaits, la plupart des ONG et des agences de l'ONU ont été sommées par leurs bailleurs de fonds de participer à la stabilisation de l'Afghanistan et à sa reconstruction. En grande majorité, les acteurs humanitaires se sont mis au service de la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (UNAMA) et du gouvernement intérimaire, tous deux soutenus à des degrés divers par les forces de la Coalition. ONG et agences onusiennes ont ainsi renoncé à l'indépendance indispensable à une action de secours impartiale ; et calqué leurs priorités sur celles du nouveau régime et de ses alliés, toujours en guerre contre les Talibans. Deuxième élément de confusion rendant impossible la distinction entre sous-traitant d'un belligérant et acteur humanitaire indépendant et impartial.

Enfin, l'usage de la rhétorique humanitaire pour justifier le recours à la guerre constitue un troisième élément de confusion. Au delà de la riposte aux attentats du 11 septembre, la défense des droits humains et du droit international humanitaire ont été présentés comme des arguments de poids en faveur d'une intervention armée en Afghanistan. Par la force et l'occupation, il fallait sauver de la famine une population exsangue, améliorer l'accès aux soins des femmes, faciliter le retour des réfugiés, etc. Cet usage martial et impérial de la rhétorique humanitaire a grandement contribué à jeter le flou sur l'image des organisations de secours. Si l'appel aux considérations

humanitaires peut à la fois justifier une opération d'assistance sanitaire et une campagne militaire, n'est-ce pas que secouristes et militaires internationaux représentent les deux faces d'une même pièce ? Certes, les acteurs de l'aide n'ont pas le monopole des mots qu'ils emploient. Néanmoins, l'usage à des fins guerrières du champ lexical et juridique mobilisé par les secouristes brouille considérablement l'image des organisations humanitaires dont il devient difficile de dire si elles sont des tiers au conflit ou l'avant-garde des corps expéditionnaires des nouvelles « guerres justes ».

On aurait tort de rendre les gouvernement occidentaux seuls responsables du flou qui entoure aujourd'hui l'emblème humanitaire. Car nombre d'acteurs de l'aide contribuent à le rendre illisible. Il existe dans la mouvance caritative et chez les défenseurs des droits de l'Homme tout un courant libéral-universaliste qui conçoit que la guerre puisse être la continuation de l'humanitaire par d'autres moyens. Considérant l'exportation mondiale de la démocratie de marché comme la mission philanthropique par excellence, cette mouvance englobe sous le nom d'humanitaire tout ce qui peut contribuer à leur entreprise : assistance et protection des « bonnes victimes » (celles dont la survie ne compromet pas l'accomplissement de leur projet), sanctions économiques, bombardements, invasion et occupation d'Etats « coupables de violations massives des droits de l'Homme ». Dès lors, les organisations qui souscrivent à cette ligne ne voient aucune objection à soutenir les « guerres justes » et à servir les gouvernements qui les entreprennent. Dans cette perspective, assez proche de la vision d'un Bernard Kouchner, le terme action humanitaire n'est qu'un euphémisme pour désigner une entreprise de colonisation : l'imposition par la force d'institutions censées incarner en tout point un système de valeurs réputé universel. Terrible interprétation pour les secouristes qui brandissent ce même emblème humanitaire pour mener leur mission d'assistance sans autre but que d' « humaniser la guerre » (Henry Dunant).

Cette dilution de la sémantique humanitaire a eu les effets que nous redoutions. Sur la scène politique afghane, les acteurs de secours internationaux sont perçus comme des supplétifs des forces d'intervention occidentales pour ne pas dire des Croisés. Comment faire valoir la sincérité de leurs intentions et leur position de tiers au conflit, lorsque l'emblème qu'ils arborent est utilisé pour justifier une offensive armée suivie d'une occupation, consolider les institutions d'une partie au conflit et couvrir des opérations de guerre psychologique ? Rien d'étonnant à ce que les Talibans considèrent que nous « travaillons dans l'intérêt des Américains ». Au cours des derniers mois, c'est plus de trente travailleurs humanitaires afghans et neuf volontaires expatriés qui ont été assassinés par les forces hostiles à la Coalition, entraînant une réduction significative des activités de secours et le retrait de MSF d'Afghanistan après plus de vingt années de présence.

Précisons toutefois que l'assassinat de nos collègues ne saurait se réduire à une « terrible méprise ». Il existe de la part des forces hostiles au gouvernement intérimaire et à la Coalition, une volonté de mener une guerre totale ne tolérant aucun compromis avec l'adversaire, y compris pour sauver des vies humaines dans le cadre d'opérations de secours indépendantes et impartiales. Nous ne sommes pas idéalistes au point de penser qu'une claire compréhension de nos principes d'action suffise à dissuader quiconque de nous attaquer. Reste que la confusion opérée entre forces d'occupation et organisations humanitaires a sans aucun doute encouragé les actes de violence contre les agences de secours. Si la clarté de l'emblème humanitaire n'est pas une garantie de sécurité absolue, elle n'en est pas moins une pré-condition indispensable.

Le brouillage de l'emblème humanitaire et ses conséquences désastreuses pour la sécurité des équipes et les activités de secours ne sont pas propre au théâtre afghan. On les retrouve sur la plupart des terrains où des forces internationales sont déployées. En Irak bien sûr, où plus encore qu'en Afghanistan les acteurs de l'aide sont perçus comme des auxiliaires des forces d'occupation et à ce titre ciblés par des attentats sanglants au point que l'espace humanitaire s'y réduit presque à néant. Mais également dans des pays comme le Liberia où l'emblème humanitaire recouvre les opérations de maintien de la paix de l'ONU, à savoir des actions de combat et d'influence contre

les groupes hostiles au processus de paix qui, dès lors, considèrent quiconque se revendiquant humanitaire comme un ennemi potentiel.

Quelle que soit leur légitimité, les interventions armées destinées à assister et protéger des populations civiles mettent tout autant en péril la sécurité des secouristes dès lors qu'elles se déploient sous la bannière de l'humanitaire. Une opération de protection, si elle se veut sérieuse, implique nécessairement le recours à la force contre l'ennemi du moment et donc d'éventuelles victimes parmi les non-combattants. Comment une organisation humanitaire pourrait-elle leur porter secours si elle est assimilée à la force de protection « humanitaire » au combat ? Tel est le danger qui guette aujourd'hui les organismes d'aide au Soudan. En agitant, au nom de l'humanitaire, une menace d'intervention armée au Darfour, le Conseil de sécurité et certains Etats occidentaux rangent les acteurs humanitaires dans leur camp. Ce faisant, ils les désignent comme ennemi aux yeux des autorités de Khartoum pour qui les menaces d'intervention sont une véritable « déclaration de guerre ».

Au risque de choquer, rappelons cette évidence : les secouristes internationaux n'ont pas d'ennemis. Pas plus que le RUF en Sierra Leone, l'UNITA en Angola ou les Talibans en Afghanistan, les milices pro-gouvernementales soudanaises ne sont les ennemis des acteurs humanitaires. Ces groupes armés sont une partie au conflit, au même titre qu'une potentielle force d'intervention internationale. Que cette dernière se revendique humanitaire, ou pire qu'elle fasse appel aux organisations de secours pour obtenir des renseignements militaires – comme vient de le faire avec succès l'administration américaine sur les leaders Jenjawid – et la position de tiers au conflit des organisations humanitaires se trouve ainsi décrédibilisé. A quand l'assassinat d'un secouriste au Soudan au motif qu'il « travaille dans l'intérêt des forces d'intervention », et l'abandon consécutif des dizaines de milliers de Soudanais situés du mauvais côté de la ligne de front ?

Que les Nations unies ou des puissances occidentales interviennent au Soudan dans l'intention d'assister et de protéger les populations du Darfour est peut-être une bonne chose, ce n'est pas aux acteurs de l'aide d'en décider. Mais que cette « guerre juste » soit menée au nom et avec la participation des humanitaires est une menace létale pour les organisations de secours et les personnes qu'elles assistent. Après les populations irakiennes et afghanes, les populations soudanaises situées du mauvais côté de la ligne de front seront-elles les nouvelles victimes abandonnées par les organisations humanitaires contraintes d'évacuer le pays en raison de la militarisation de leur emblème ?